

Compte rendu de la séance du 24 juillet 2020

Délibérations du conseil:

participation aux frais de fonctionnement école de Chassiers 2019/2020

Mme le Maire fait lecture aux membres présents des propositions de la mairie de Chassiers de participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2019/2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de participer aux frais de fonctionnement de l'école de Chassiers à hauteur de 866,74 €/enfant pour l'année scolaire 2019/2020.

Vote: unanimité pour

subvention classe de découvertes

Madame le Maire propose aux conseillers de verser une subvention de 45 €/ enfant directement aux familles dont l'enfant participe à une classe de découverte (avec nuitée(s)) et est domicilié sur la commune.

Vote: unanimité pour

désignation délégué AGEDI

Mme le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du Syndicat AGEDI et suite au renouvellement du conseil municipal de désigner un nouveau délégué au Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* Désigne Mme Gaëlle PREVIDOLI, en tant que déléguée au Syndicat AGEDI.

Vote: unanimité pour

VOTE BP 2020:

FONCTIONNEMENT: 122 366, 00€

Investissement: 289 179, 20€

Ce budget prévisionnel permet de réaliser les travaux prévus au précédent budget ainsi que d'autres travaux sur les routes et les bâtiments.

Vote: unanimité pour

Questions et communications diverses

R.SOULERIN est désigné référent ambroisie

Recensement de la population en 2021. La commune recrute un agent recenseur. Candidature à déposer en mairie avant décembre 2020

L.ALLEFRESDE informe de sa candidature de suppléante du sénateur aux prochaines élections sénatorialesauprès de M.Maurice WEISS.